



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Vienne

Division des personnels du 1^{er} degré

Affaire suivie par :
Christophe Vaubourdolle
Tél : 05 55 11 42 95
Mél : christophe.vaubourdolle@ac-limoges.fr

Adresse postale :
Direction des services départementaux de l'Éducation
nationale
13 rue François Chénieux
CS 13123
87031 Limoges cedex 1

Adresse géographique :
5, allée Alfred Leroux, 87000 Limoges

Limoges, le 27 septembre 2023

L'Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services
de l'Éducation nationale de la Haute-Vienne

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
s/c de Mesdames et Messieurs les IEN de circonscription

Objet : Autorisations de cumul d'activités des personnels enseignants du 1^{er} degré titulaires et contractuels, rentrée 2023

Je vous invite à prendre connaissance des dispositions académiques relatives aux autorisations de cumul d'activités des fonctionnaires et agents non titulaires de droit public, plus particulièrement, décrites dans la circulaire rectorale ci-jointe.

J'attire votre attention sur le caractère impératif de ces dispositions et des conséquences éventuelles de leur non-respect.

Vous voudrez bien formuler vos demandes d'autorisations de cumul d'activités à l'aide de l'imprimé ci-joint (ANNEXE), en le faisant parvenir, **avant l'activité envisagée**, au secrétariat de votre circonscription à l'adresse suivante :

Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de la Haute-Vienne,
Secrétariat des circonscriptions du 1er degré – Bureau 309
13, rue François Chénieux – CS 13123
87031 Limoges cedex 1

Pour la directrice académique,
Par délégation,
La secrétaire générale,

Corinne GRIZON